

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2018

du 29 novembre au 6 décembre

4 votes

4 clics

pour vos revendications

4 clics

pour reconquérir vos droits



CTM / CTA / CAPA / CAPN : renforcer la représentativité de FO

VOICI LES
PREMIÈRES ÉTAPES
POUR POUVOIR
VOTER
AUX ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES
2018.

SNUDI FO de l'Aisne

1) message du Ministre dans ta boîte professionnelle (attention ce n'est pas ta boîte i-prof)

Jean-Michel Blanquer

Elections professionnelles 2018

À : liste.electeurs2018@idf.education.gouv.fr,

Répondre à : noreply@education.gouv.fr

Boîte de réception - Orange 8 octobre 2018 à 16:53

JB

Mesdames et messieurs,

Du 29 novembre au 6 décembre 2018, cinq millions d'agents de la fonction publique sont appelés à élire leurs représentants aux différentes instances de consultation, nationales et locales, dans lesquelles se déroule le dialogue social.

Ce grand rendez-vous démocratique vous permettra d'élire vos représentants qui font vivre le dialogue social au sein du ministère.

Les instances de dialogue social jouent un rôle majeur en tant qu'enceintes de concertation sur l'avenir du service public de l'éducation mais aussi pour assurer la qualité des décisions portant sur la carrière et les conditions de travail de chacun d'entre vous.

Les organisations syndicales s'adresseront pour ces scrutins directement à vous, du 23 octobre au 27 novembre via les messageries professionnelles, pour vous exposer leur point de vue.

Dans les prochains jours, des informations pratiques sur les scrutins et les modalités de vote vous seront communiquées. Le site www.education.gouv.fr vous guidera jusqu'au jour du vote. Les chefs de service, chefs d'établissement et directeurs d'école pourront par ailleurs répondre à l'ensemble des questions que vous vous posez.

Je tiens en outre à souligner que cette année, le principe de représentation équilibrée femmes/hommes constitue une obligation pour l'établissement des listes de candidats.

En participant aux élections professionnelles du 29 novembre au 6 décembre, qui se dérouleront par voie électronique, vous contribuerez à la démocratie sociale de notre ministère et, au-delà, aux discussions sur ce qui nous unit : la volonté de faire réussir tous les élèves.

Je souhaite donc que les semaines qui viennent soient l'occasion d'un débat serein sur l'avenir de notre système d'éducation qui a besoin, à partir d'informations justes, de la contribution constructive de tous pour tracer des perspectives indispensables afin que nos élèves puissent relever les défis du XXI^e siècle.

Jean-Michel Blanquer
Ministre de l'éducation nationale



SNUDI FO de l'Aisne

2) invitation (dans ta boîte pro) à créer ton Espace électeur

Expéditeur: Ministère de l'éducation nationale <information@education.gouv.fr>
Date: 11 octobre 2018 à 12:22:00 UTC+2
Destinataire: "liste.electeurs2018@ldif.education.gouv.fr"
<liste.electeurs2018@ldif.education.gouv.fr>
Objet: Elections professionnelles 2018 : ouverture de votre espace électeur
Répondre à: noreply@education.gouv.fr



Du 29 novembre au 6 décembre 2018, vous allez élire vos représentants aux différentes instances de consultation, nationales et locales, au sein desquelles se déroule le dialogue social.

Nous vous invitons dès maintenant à accéder à votre espace électeur à partir du site du ministère : www.education.gouv.fr/electionspro2018. Vous pourrez ainsi :

- 1- définir votre mot de passe personnel électeur (à utiliser pour voter à partir du 29/11)
- 2- consulter les scrutins auxquels vous êtes appelé(e) à participer ainsi que votre profil électoral

Vous retrouverez également sur www.education.gouv.fr/electionspro2018 toutes les informations pratiques sur les scrutins et les modalités de vote qui seront enrichies progressivement jusqu'aux résultats : le vote par internet en 5 étapes, l'assistance aux électeurs, une FAQ etc.

D'ici le 6 décembre, vous recevrez d'autres courriels pour vous informer aux moments clés jusqu'au dernier jour du vote.

Je vous précise que les organisations syndicales pourront également s'adresser directement à vous du 23 octobre au 27 novembre via les messageries professionnelles.

Très cordialement,

Marie-Anne Lévêque
Secrétaire générale



Si tu n'as pas reçu ce courriel (ça peut arriver), copie-colle le lien dans ta barre de recherche

www.education.gouv.fr/electionspro2018

Clique
sur le lien

SNUDI FO de l'Aisne

3) ouverture d'une fenêtre dédiée education.gouv.fr

The screenshot shows the navigation menu with categories like 'LE SYSTÈME ÉDUCATIF', 'CONCOURS, EMPLOIS, CARRIÈRES', and 'LE B.O. | ETUDES & STATS'. The main content area is titled 'Élections professionnelles 2018' and includes a text block about internet voting. A callout box points to a green button labeled 'Je me connecte à mon espace électeur' and a blue link below it with the same text. Other elements include social media icons, a 'PARTAGER CET ARTICLE' section, and a sidebar with 'C'EST PRATIQUE' and 'CONSULTEZ LES DATES DES VACANCES SCOLAIRES'.

Clique sur le lien pour créer ton Espace électeur



4) ouverture d'une nouvelle fenêtre



le calendrier

Elections professionnelles 2018

Espace électeur

Veillez saisir votre adresse de messagerie professionnelle

✉ Adresse de messagerie professionnelle

exemple : prenom.nom@ac-academie.fr

CONTINUER

Accédez à votre espace électeur pour :

- Consulter votre profil (*à partir du 11/10/2018 10:00*)
- Consulter les scrutins auxquels vous pouvez voter (*à partir du 11/10/2018 10:00*) et leurs listes de candidats (*à partir du 05/11/2018 10:00*)
- Consulter la liste électorale (*à partir du 11/10/2018 10:00*)
- Voter (*à partir du 29/11/2018 10:00*)
- Consulter les résultats (*à partir du 07/12/2018 11:59*)

[Tutoriel électeur](#) (lecture compatible ordinateur)

tape ton adresse pro :
prenom.nom@ac-amiens.fr

Ouverture du vote dans 48 Jour(s)

Ouverture : jeudi 29 novembre 2018 10:00 (Paris *)

Fermeture : jeudi 6 décembre 2018 17:00 (Paris *)

* consulter les horaires de vote hors métropole

SNUDI FO de l'Aisne

6) création de ton mot de passe



ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2018

Elections professionnelles 2018 AIDE

crée ton mot
de passe

(pense à le noter)

Création de mon mot de passe

Créez votre mot de passe personnel électeur qui devra contenir entre 8 et 24 caractères, au moins une minuscule, une majuscule, un chiffre, et doit être différent de votre adresse de messagerie professionnelle.

Conservez précieusement ce mot de passe qui vous sera demandé à chaque connexion sur le portail électeur et sera nécessaire pour le vote.
En cas de perte ou d'oubli, vous aurez la possibilité de demander un nouveau mot de passe à la connexion au portail électeur

Mot de passe personnel électeur *



Confirmation du mot de passe personnel électeur *



VALIDER

SNUDI FO de l'Aisne

7) ça y est !

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2018

Elections professionnelles 2018 AIDE DÉCONNEXION

Mon espace électeur

Bienvenue A

Cet espace personnalisé vous informe sur les scrutins auxquels vous pouvez participer et vous permet d'accéder à **l'espace de vote**.

Vous pouvez demander des informations complémentaires ou contester votre profil électeur, vos scrutins ou les listes électorales jusqu'au 14 novembre 2018. Après cette date vous devrez contacter directement votre assistance académique.

[Consulter mon profil électeur](#)

Dès le 11 octobre : affichage de vos données personnelles électeur

[Consulter les scrutins auxquels je participe](#)

Dès le 11 octobre : affichage des scrutins

Dès le 5 novembre : affichage des listes de candidats et de leurs professions de foi pour chaque scrutin

[Consulter les listes électorales](#)

Dès le 11 octobre : consultation des listes électorales par scrutin

[Demander un nouvel identifiant électeur](#)

Si vous n'avez pas reçu ou égaré votre identifiant électeur, demandez-en un nouveau à partir du 5 novembre

[Voter](#)

Du 29 novembre 10h au 6 décembre 17h (heure de Paris) : connectez-vous à l'espace de vote avec votre identifiant électeur et votre mot de passe personnel électeur

[Accéder aux résultats](#)

A partir du 7 décembre, consultez les résultats

n'oublie pas
de voter

du 29/11
au 06/12

SNUDI FO de l'Aisne

8) problèmes de connexion, d'adresse courriel...

contacte le



snudi.fo02@orange.fr

CHÂTEAU-THIERRY	Dominique JOSIELOWSKI Pauline DECLERCK	06 86 97 59 79 06 43 74 38 73
CHAUNY - TERGNIER	Sophie ODIOT M. Christine REYNAERT	06 72 66 60 92 06 81 96 38 02
LAON - ESPE - AESH	Angélique GERARDOT Stéphane BALK	06 85 82 07 32 06 29 76 09 64
LAON - MARLE - SISSONNE - HIRSON - LA CAPELLE - GUISE	Julien SCHNEIDER Virginie CABARET	06 26 58 50 97 06 83 44 22 56
SAINT-QUENTIN	Aurélie CLIN	07 69 66 35 46
SOISSONS	Roseline ALVAREZ Anthony GRANDO Thomas RUELLE	06 64 66 36 08 06 89 83 28 93 06 03 36 44 01
RETRAITÉS	J. Pierre CHATARD	03 23 82 92 12